

## Conseil communal de Lutry

### Rapport de la sous-commission des finances chargée de l'examen des postes budgétaires 2021 relatifs aux dicastères Administration générale et Informatique.

La sous-commission chargée d'étudier ce préavis était composée de M. Ludovic Paschoud et de la soussignée.

La séance s'est déroulée le 12 novembre 2020 en présence de M. Charles Monod, Syndic et de M. Denys Galley, secrétaire municipal. Qu'ils soient ici remerciés pour leur disponibilité.

Monsieur Patrick Sutter, président de la Commission des finances, Mesdames Magali Burdet et Rose-Marie Notz et Messieurs Denis Aguet, Charles Chappuis, Laurent Fouvy, Sylvain Krayenbühl, Rémy Sulzer et Claude Weber, membres de la commission étaient également présents.

Les points ci-dessous ont notamment fait l'objet de questions ou de remarques de la part des commissaires :

#### Administration générale (A)

Les revenus de ce dicastère restent en ligne avec le budget précédent alors que les charges augmentent marginalement de CHF 23'000.

P9/10 : Autorités et personnel représentent un poste de près de CHF 10 millions, soit le second plus important après les biens, services et marchandises parmi les charges maîtrisables. Ce poste augmente régulièrement. Quels sont les benchmarks en la matière ? N'y a-t-il aucun gain d'efficacité avec les nouvelles technologies ?

Depuis l'année 2020 la commune participe de façon volontaire à un benchmark (entreprise Phisa sa) composé de communes comparables. 200 indicateurs permettent de se positionner. Cela a permis de constater que l'administration communale est correctement dimensionnée en particulier s'agissant du nombre d'ETP (équivalent temps plein) par habitant, du taux d'absentéisme ou de la rotation du personnel

P23 101.3090 Frais divers : Qu'est-ce que cela comprend ?

Cela inclut la formation des conseillers, les séances de commissions, le repas du conseil, ainsi que l'assermentation du nouveau conseil.

P23 rubrique 110 : Dans les comptes 2016, le poste s'élevait à CHF 52'290 dont CHF 13'142 liés à la campagne pour le référendum des jardins du château. N'est-ce pas élevé ?

Ce budget de CHF 64'000 est essentiellement dû à l'année électorale. Il a été basé sur les comptes et le nombre d'envois de courriers.

P25 111.3101.04 Rapports de gestion, des comptes, budget, règlements : Y a-t-il des projets spéciaux justifiant la hausse ?

Le rapport de gestion sera revu pour avoir une lisibilité améliorée. Les services pourront notamment générer du contenu de manière simplifiée. C'est clairement une amélioration pour les services.

P27 112.3102 Publications municipales "Echomunal" : Qu'est-ce qui est inclus dans ces coûts ? uniquement charges matérielles ?

Le journal l'Echomunal va être entièrement revu dans son édition. De plus, il est prévu une édition spéciale élections. Ceci augmente sensiblement le budget de 2021 qui est projeté sur les coûts des prestataires externes pour les env. 7'000 tirages par édition

P27 113.3170 Frais de réceptions et manifestations : Les frais de réception sont en baisse. Est-ce une simple adaptation aux derniers comptes contrairement aux années précédentes ? Est-ce une anticipation Covid ?

C'est une adaptation à la baisse en raison des conditions économiques afin de maintenir un budget raisonnable.

P31 120.3185 Honoraires et mandats divers - archives : Est-ce que la société Pro Archive est toujours en réorganisation et est-ce que le retard pris ces dernières années a pu être rattrapé ?

Il y a aujourd'hui un rythme de croisière. Dans certaines communes (p.ex. Bourg en Lavaux), c'est un employé à 25 %, c'est donc une somme qui va être pérennisée. Il est à noter que contrairement à ce qui avait été envisagé ces dernières années, le bâtiment des champs ne pourra malheureusement pas servir pour stocker les archives de la commune pour des raisons technique, notamment l'hygrométrie.

P33 132 Frais divers du personnel : Cette rubrique est en hausse de plus de 20% pour partie liées à la fin de la législature mais quid des frais de recherche de personnel ?

Pour certains services, il va y avoir des recherches en personnel en raison du départ à la retraite d'un certain nombre d'employés. Ces coûts comprennent pour une partie essentielle les publications d'annonces.

P33 134 Assurances : Les remboursements sont conséquents par rapport aux primes payées ?

C'est une estimation, par contre, on constate qu'en 2019 c'est plus de CHF 39'000 de remboursement et en ce qui concerne 2020 nous sommes déjà à plus de 49'000 de remboursements.

P35 151.3172 Fête des vendanges : Ce sont de pures écritures internes ? La hausse est-elle liée aux coûts effectifs qui sont donc pérennes ?

Oui. Cependant, en ce qui concerne la facture de l'Apol, c'est une facture « réelle ». Pour le reste des prestations, ce sont effectivement des écritures internes.

P38 rubrique 161 Tourisme information : De façon générale, le budget est en repli. N'a-t-on pas de souhait de soutenir le tourisme ?

Il n'y a pas de volonté de diminuer le soutien au tourisme. La baisse prévue au compte 161.31.02 est par exemple due au stock restant des imprimés édités et à charge des exercices antérieurs. Il y a un projet pour modifier la taxe de séjour mais les choses ne devraient pas changer avant 2022. Il est à noter qu'il n'y a pas de budget particulier pour palier la crise Covid sur le plan touristique mais que s'il le faut, il y aura action.

P41 171.3653.10 Subvention Urbantrail : Doit-on comprendre que le montant de la subvention se pérennise à CHF 22'000 ?

Cette participation est conditionnée à l'agrandissement du parcours et c'est le montant qui avait été initialement prévu pour l'année 2020 et qui devrait se pérenniser

### **Informatique (I)**

Ce poste représente une charge nette de CHF 168'000 dans le budget 2021 de la commune contre CHF 134'000 dans le budget précédent.

P27 112.3183 site internet : Pourquoi de la volatilité sur ce poste ?

On parle ici bien du site internet public. Ce dernier est en évolution et cela explique en grande partie les variations.

P45 190.3163 détaillé en P46 : Est-ce vraiment de la pure maintenance, il n'y a pas d'investissement ? quid de ces frais à l'avenir ?

Il faut comprendre par-là que la plupart des logiciels sont désormais en location alors qu'ils étaient achetés par le passé.

P45 190.4529 refacturation SI + APOL : Pourquoi cette baisse alors que les dépenses globales diminuent ?

Cela représente 1.5 ETP et il faut considérer le chiffre 2021 comme juste. Le budget 2020 comportait une erreur d'estimation.

Lutry, le 24 novembre 2020



Camille Moser  
Présidente Rapporteuse



Ludovic Paschoud  
Membre